



Compte-rendu du conseil d'école du 29 novembre 2018

Présents :

Représentantes élues des parents d'élèves : Mmes Florence Baudaillier, Emilie Cayot, Charlotte De Sauveboeuf, Sandrine Liseron et Marine Royere.

Comité de gestion de l'Efiw : Mme Laetitia Briand (Présidente).

Enseignants : Mmes Odile Bigot, Isabelle Fortunato, Bénédicte Maillot et Isabelle Sudre, MM. Abraham Boamah, Loïc Dutech, Alain Rakotomanga et Sébastien Spaeth (Directeur).

Absente excusée :

Mme Nathalie Blaize (Trésorière du comité de gestion)

La séance débute à 18h10.

En préambule, M. Spaeth annonce que l'ensemble des questions transmises par les représentantes de parents d'élèves trouveront une réponse au cours de cette réunion.

Mme Sudre propose d'assurer le secrétariat de la séance.

1. Organisation de l'Efiw

- Missions du comité de gestion et rôle du directeur pédagogique

Pour répondre à l'attente des parents d'élèves, deux documents, qui seront transmis avec le compte-rendu de cette réunion, ont été établis et envoyés en amont aux membres du conseil d'école. Ces documents précisent en détail les missions du comité de gestion de l'Efiw et le rôle de son directeur pédagogique.

M. Spaeth ajoute que la présidente du comité de gestion, Mme Briand, a apporté son aide dans beaucoup de domaines périscolaires depuis la rentrée, et notamment dans l'organisation du service de navette scolaire, de la cantine (commande de plateaux-repas en lien avec le prestataire Aloha) ou encore des activités extra-scolaires. Elle a également effectué un gros travail matériel : rangements, achats et aménagements divers ; entretien des purificateurs d'air, des ordinateurs, etc. M. Spaeth la remercie pour son engagement bénévole dans l'école car elle a, par ses actes, grandement facilité sa prise de fonction.

Mme Briand est alors invitée à expliquer en quelques mots le fonctionnement de l'association Efiw, dont les statuts sont disponibles sur le site Internet de l'école. Cette association regroupe tous les parents d'élèves, mais certains d'entre eux y sont représentés par une personne de l'entreprise qui prend en charge les coûts d'inscription ; c'est le cas notamment de l'entreprise PSA, dont Mme Blaize y représente tous ses salariés qui scolarisent leurs enfants à l'Efiw.

Mme Briand précise que Mme Blaize est trésorière du comité de gestion, mais que le poste de secrétaire du comité de gestion est vacant ; la prochaine assemblée générale, dont la date n'a pas encore pu être arrêtée, devra notamment réélire ce comité.

Les missions du comité de gestion sont essentiellement d'assurer la pérennité de l'Efiw et sa gestion financière. Wenli Julienne, secrétaire salariée de l'école, gère toute la partie administrative et sert d'interface avec les institutions chinoises.

Mmes Baudaillier et Royere soulignent alors le fait que Mme Briand a organisé cette année la navette scolaire, les activités extra-scolaires et la cantine, mais que cela ne fait pas partie de ses prérogatives. Cette dernière explique qu'elle a pris en charge l'organisation de ces services cette année afin d'alléger la charge de travail particulièrement importante de M. Spaeth.

Suite à cet échange, il est convenu que l'organisation de ces services pourrait être confiée à d'autres personnes volontaires. Cela permettrait à Mme Briand, qui est bénévole, de ne pas porter à elle seule autant de responsabilités. Un appel aux volontaires sera donc lancé prochainement.

- **Personnel de l'école**

L'effectif des élèves étant en baisse par rapport à la fin de l'année scolaire dernière, le comité de gestion n'a pu maintenir que quatre postes d'enseignants Mlf pour l'année 2018-19.

Des cinq professeurs Mlf présents l'an dernier, seule Isabelle Fortunato (professeure d'école en CP-CE1 cette année) poursuit sa mission. Trois autres professeurs Mlf ont donc été recrutés : Isabelle Sudre (professeure d'école - TPS, PS, MS et GS), Loïc Dutech (professeur de collège et de lycée en mathématiques - Répétiteur CNED de la 6ème à la 2de en mathématiques et physique chimie - Intervient 5h/semaine en CE2-CM1-CM2 - Professeur principal en 3ème) et Sébastien Spaeth (professeur d'école en CE2-CM1-CM2 ; directeur d'école déchargé à 40%).

Dix-huit recrutés locaux, choisis en fonction de leurs compétences et qualifications, complètent l'équipe :

- Wenli Julienne est secrétaire de direction et du comité de gestion.
- Abraham Boamah enseigne l'anglais (répétition des cours du CNED au secondaire) et l'EPS du CE2 à la 2de. Professeur principal en 6ème.
- Alain Rakotomanga enseigne le français de la 6ème à la 2de, la musique et les arts plastiques du CE2 à la 3ème et la SES en 2de (répétition des cours du CNED au secondaire). Professeur principal en 5ème.
- Bénédicte Maillot enseigne l'histoire-géographie et l'allemand de la 6ème à la 2de (répétition des cours du CNED). Professeure principale en 4ème.
- Odile Bigot enseigne la SVT et la technologie de la 6ème à la 2de (répétition des cours du CNED) et les sciences en CM1-CM2. Professeure principale en 2de.
- Samuel Junco-Vila enseigne l'espagnol de la 5ème à la 2de (répétition des cours du CNED).
- Yang Xiaodi (remplacée par Luo Yuzhen durant son congé de maternité) enseigne le chinois du CP à la 2de (répétition des cours du CNED au second degré).
- Sun Dongmei et Liv Chunxiu interviennent en tant qu'aides maternelles.

- Luo Yuzhen, Dong Gui et Chloé (étudiante chinoise apprenant le français) interviennent en tant qu'auxiliaires de vie scolaire (AVS).
- Emilie Cayot et Emmanuel Foulon interviennent en français langue étrangère (FLE) auprès de cinq enfants non francophones.
- Enfin, quatre étudiantes chinoises apprenant le français (Camille, Célia, Doriane et Noémie) assurent des surveillances de récréation après le repas de midi et accompagnent les élèves lors de trajets de la navette scolaire.

L'ensemble de ce personnel donne grande satisfaction au directeur, qui les remercie tous pour leur très fort investissement en ce premier trimestre.

Une difficulté cependant persiste dans le manque de respect par certains élèves des étudiantes chinoises, qui peuvent donc parfois se retrouver en difficulté. Pour rassurer les parents qui questionnent l'Efiw à ce sujet, le directeur précise qu'elles ne sont jamais seules à surveiller leurs enfants dans le cadre des récréations : elles sont toujours accompagnées d'une maman bénévole (Mme Biet : M. Spaeth saisit l'occasion pour l'en remercier), d'une ou deux aides maternelles et/ou d'un professeur. Toutes ces personnes interviennent rapidement lorsque des chamailleries ou des bagarres se déclenchent (la preuve étant qu'aucun élève n'a été sérieusement blessé depuis la rentrée). C'est d'ailleurs aussi le cas durant les récréations du matin et de l'après-midi, au cours desquelles des professeurs sont toujours présents.

Concernant la surveillance par les étudiantes chinoises de la navette scolaire (où un incident a manifestement eu lieu la veille du conseil), le directeur n'aurait d'autre choix que de demander au comité de gestion de trouver une autre solution s'il s'avérait que la sécurité physique et affective des élèves qui l'empruntent devait ne pas être assurée.

- Effectifs et répartition des classes

A ce jour, 74 élèves (provenant de 47 familles) fréquentent l'école, qui est organisée en trois classes en primaire et cinq classes au secondaire :

- 18 élèves en TPS-PS-MS-MS (1 en TPS, 6 en PS, 7 en MS et 4 en GS).
- 16 élèves en CP-CE1 (5 en CP et 11 en CE1).
- 22 élèves en CE2-CM (6 en CE2, 6 en CM1 et 10 en CM2).
- 14 élèves au collège (5 en 6ème, 2 en 5ème, 5 en 4ème et 2 en 3ème).
- 4 élèves au lycée (tous en 2de)

Ces effectifs sont amenés à évoluer prochainement (début 2019), dans la mesure où quelques familles ont pris contact (potentiellement quatre élèves de maternelle). A ce jour, aucun départ d'élève n'est prévu.

- Canaux de communication Efiw / familles

Comme il l'a expliqué lors du pot d'accueil puis lors des réunions de rentrée, M. Spaeth communique essentiellement avec les familles depuis cette adresse, ecole.wuhan@mlfmonde.org, dont il est bien le seul à avoir accès. Pour les situations le nécessitant, il est également parfois amené à appeler les parents d'élèves par téléphone. Contrairement aux années précédentes, l'Efiw ne communique plus

officiellement avec les familles par messages WeChat (exception faite du groupe « Télérthon 2018 » qui réunit une communauté beaucoup plus large).

Pour faciliter les échanges entre enseignants et familles, des parents d'élèves ont suggéré au directeur de mettre à leur disposition les adresses électroniques professionnelles des enseignants. Après consultation de l'ensemble de l'équipe pédagogique, M. Spaeth annonce que ces adresses seront transmises en même temps que le compte-rendu de ce conseil ; il demande simplement à être en copie des échanges, dans les deux sens, afin d'être informé des sujets évoqués et, le cas échéant, de pouvoir s'assurer que toute question reçoive sa réponse. M. Spaeth précise aux représentantes élues que les adresses électroniques des parents d'élèves ont été transmises en début d'année aux enseignants.

Cette organisation permet de répondre à une autre question : l'équipe pédagogique ne juge en conséquence pas nécessaire la mise en place de cahiers de liaison.

Mme Baudaillier demande à M. Spaeth s'il tient à systématiquement être en copie de tous les courriels, même quand il est simplement question d'un enfant un peu souffrant ayant besoin d'une attention particulière, ou quand la raison du courriel est disciplinaire. M. Spaeth répond que ce fonctionnement a été décidé en équipe ; cela dit, si un parent ne juge pas utile de le mettre en copie, il ne s'en offusquera pas. Il conclut en précisant qu'il ne pourra s'assurer qu'une question obtient bien une réponse que s'il est en copie de l'échange.

Par souci de commodité et de rapidité de transmission d'informations, Mme Briand communique par WeChat avec les familles pour ce qui concerne la navette scolaire. Quant au groupe WeChat « Parents Efiw », il a été créé depuis longtemps et les parents peuvent l'utiliser comme ils le veulent. Actuellement, Mme Briand est administratrice de ce groupe, mais dans la mesure où l'école ne l'utilise plus officiellement, elle peut céder ce rôle à tout parent volontaire pour s'en occuper.

L'Efiw dispose de deux moyens pour communiquer sur son activité : son site Internet (dont l'adresse figure sous la signature des courriels de M. Spaeth) et un compte officiel WeChat. On trouve sur ces deux plateformes les mêmes articles ; le premier est important pour les familles en dehors de la Chine qui cherchent à se renseigner sur l'Efiw, alors que le second s'adresse aux personnes qui résident en Chine.

Attention : La diffusion de photos prises dans l'enceinte de l'école (même par des parents d'élèves qui interviennent occasionnellement) ne peut se faire que par le personnel de l'Efiw, dans le cadre de ses communications officielles.

- **Absences**

Les absences doivent toujours être signalées à l'avance si elles sont prévues, le matin par courriel avant la classe si elles sont imprévues. Le directeur a besoin d'un motif pour renseigner le registre de présence des élèves.

- **Enseignements**

Le calendrier scolaire est divisé en deux semestres pour la maternelle (TPS, PS, MS, GS) :

- Le premier se terminera le 1er février 2019.
- Le second à la fin de l'année scolaire.

Il est divisé en trois trimestres pour l'élémentaire (du CP au CM2) et le second degré :

- Le premier se terminera le 7 décembre 2018.
- Le second se terminera le 20 mars 2019.
- Le troisième se terminera à la fin de l'année scolaire.

A chaque fin de semestre / trimestre, des rencontres parents professeurs seront organisées. Un livret d'évaluation sera remis aux familles des élèves de l'élémentaire à la fin de chaque trimestre ; un carnet de suivi des apprentissages sera présenté aux familles des élèves de la maternelle à la fin de chaque semestre.

Pour ce qui concerne les élèves du secondaire, le CNED fera parvenir à l'école deux bulletins de notes (courant février puis courant juin), qui seront transmis à réception à leurs parents. Pour compléter ce dispositif, les enseignants assistants CNED de l'école établiront des bulletins qui seront disponibles sur Easyscol à l'issue de chaque trimestre. Des rencontres entre les parents et tous les professeurs seront également planifiées.

Pour les élèves du CP à la Seconde, des rencontres parents-professeurs seront ainsi organisées la semaine précédant le congé de Noël. Pour les élèves de maternelle, ce sera le cas fin janvier ou mi-février.

Mme Baudaillier souhaite s'assurer que les parents d'élèves n'auront pas de démarche particulière à faire pour rencontrer tous les professeurs. M. Spaeth lui précise que l'Efiw prendra contact avec eux afin de leur proposer des rotations. Mme Baudaillier demande si les élèves devront être présents au cours de ces rencontres ; MM. Dutech et Spaeth répondent que la présence des élèves permet généralement des échanges plus constructifs.

Les représentantes élues des parents d'élèves ont transmis quelques questions au directeur au sujet des enseignements et du fonctionnement des classes. Les professeurs y répondent.

En matinée, les élèves de maternelle prennent un goûter constitué de fruits. Des parents ont demandé l'heure à laquelle ce goûter avait lieu car ils craignaient qu'il ne coupe l'appétit des enfants, qui mangeaient par conséquent peu au déjeuner. Mme Sudre a entendu cette question et a donc avancé le goûter : il a désormais lieu à partir de 9h, et non plus 9h50.

Quant aux récréations, elles ont lieu :

- de 10h20 à 10h50, pour tous les élèves de la TPS à la GS, dans la cour réservée du premier étage.
- d'environ 12h à 12h40 pour les PS-MS (qui partent se reposer en salle de sieste), et de 12h à 13h pour les GS, avec les autres élèves du primaire.
- de 14h50 à 15h05 pour certains élèves de MS et les élèves de GS (les élèves de PS et certains élèves de MS finissant leur sieste à ce moment).

Au sujet des élèves de GS, des parents s'inquiètent de savoir s'ils sont bien préparés au CP. Mme Sudre explique que des temps d'enseignement spécifique sont réservés à ces élèves chaque jour, et qu'ils sont bien intégrés avec leurs camarades plus grands (cf. récréations en commun). Plus tard dans l'année, un bureau et du matériel leur seront attribués, et des échanges avec les élèves de CP seront organisés en fin d'année. Enfin, et contrairement aux autres élèves de maternelle, ils participeront à des activités pédagogiques complémentaires (chant chorale) avec les autres élèves de l'élémentaire.

En CP-CE1, des parents d'élèves se posent des questions au sujet de l'évaluation. Mme Fortunato précise qu'on ne donne pas de notes à l'école élémentaire : les élèves sont évalués par compétence, continuellement, durant des évaluations orales ou écrites.

Des parents d'élèves voudraient également savoir s'il serait possible de préparer en classe les épreuves des « Cambridge Certifications » pour les élèves de CE1. Mme Fortunato répond par la négative : pour passer ces épreuves, il faut par exemple être autonome en lecture anglaise, ce qui n'est souvent pas le

cas des élèves en langue française. En conséquence, elle estime que cela n'est pas concevable et elle ne les préparera pas en classe.

En CE2-CM1-CM2, des parents d'élèves s'inquiètent de la différenciation des niveaux, notamment en français. M. Spaeth explique qu'il a choisi une méthode de grammaire / orthographe / conjugaison (méthode Picot) qui intègre les programmes des trois niveaux : elle propose des situations d'apprentissages dont la base est commune, mais les attendus pour chaque niveau varient ensuite.

La mise en place de cette méthode a conduit M. Spaeth à différer l'instauration d'autres activités, qui sont désormais inscrites à l'emploi du temps des élèves (poésies, dictées, autodictées).

Quant à la préparation des élèves à l'entrée au collège, notamment par l'organisation des devoirs à faire à la maison et par l'apport de méthodologies, elle se fera progressivement tout au long de l'année.

Enfin, des parents de CM2 souhaiteraient savoir si une journée « portes ouvertes » pourrait être organisée à leur intention pour leur permettre de découvrir le collège. M. Spaeth répond que l'équipe pédagogique de l'Efiw a entendu cette demande et qu'elle sera mise en place lors de la pré-rentrée 2019 : comme cette année, un pot d'accueil sera organisé ; il sera cette fois précédé de visites et de présentations, pour les parents des nouveaux élèves de 6ème, mais aussi pour les autres parents qui seraient intéressés.

Mme Royere intervient pour préciser que cette organisation ne répond que partiellement à la demande des parents, dans la mesure où ceux qui quitteront Wuhan pour la France auraient besoin eux aussi que leur soient expliquées les différences majeures entre l'école primaire et le collège (fonctionnement général du collège et ses attendus, concernant les enfants et les parents ; particularité de l'Efiw et du CNED). M. Spaeth assure avoir entendu cette demande et une réponse adaptée sera réfléchie et présentée au prochain conseil d'école. Cela ne remet pas en cause la décision prise concernant la pré-rentrée de septembre 2019.

Enfin, concernant le secondaire et son fonctionnement, des parents regrettent que la réunion de présentation en début d'année n'ait pas été davantage détaillée, que les parents qui le souhaitaient n'aient pas pu bénéficier d'échanges avec chaque professeur. L'annonce faite précédemment permettra d'éviter de se retrouver dans cette situation l'année prochaine, et les rencontres parents-professeurs à venir permettront de combler les manques ressentis.

Plus généralement, concernant les nouvelles familles arrivées cet été à Wuhan, le directeur reconnaît qu'elles n'ont sans doute pas bénéficié d'un accueil optimal : il s'explique par le fait du renouvellement important de l'équipe enseignante et du directeur lui-même, pour qui toutes les familles étaient nouvelles. Depuis le mois de septembre, l'accueil des nouvelles familles se fait plus naturellement : les familles intéressées sont invitées à venir visiter l'école, avec ou sans leurs enfants, après avoir pris rendez-vous avec le directeur ou la présidente du comité de gestion.

Au sujet des cours du CNED, les séquences sont étudiées conjointement en classe et à la maison, en fonction des indications des professeurs, qui sont tenus de maintenir le rythme imposé (avec un cadencement indicatif qui ne tient pas compte de notre calendrier scolaire). Le nombre de devoirs à renvoyer varie selon les disciplines : sur l'année, il y en a un par séquence dans certaines disciplines (français, mathématiques, histoire-géographie, anglais, LV2) et un toutes les deux séquences pour d'autres (physique-chimie, SVT, technologie, arts plastiques, musique). Pour anticiper les devoirs à envoyer au CNED, tous les élèves savent précisément à la fin de quelle séquence ils devront être réalisés ; pour certaines disciplines, les révisions se font partiellement en cours et les professeurs ne jugent pas nécessaires de les planifier à l'avance ; pour d'autres au contraire, il est nécessaire d'anticiper et les professeurs le font.

Les devoirs surveillés sont généralement réalisés en temps limité, mais les créneaux horaires et la longueur de certains devoirs impose aux professeurs de les faire faire sur deux jours. Quand c'est le cas, l'énoncé est coupé en deux afin que les élèves ne connaissent pas à l'avance les sujets.

Mme Baudaillier intervient pour proposer de prévoir un temps de devoirs surveillés, par exemple le samedi matin pour les classes de niveau plus élevé. M. Dutech répond que c'est ce qui se fait habituellement pour l'organisations de DNB blancs. M. Rakotomanga précise que l'année passée, un créneau horaire de trois heures était balisé pour la réalisation de devoirs. M. Spaeth note cette idée pour la création des emplois du temps de l'année scolaire prochaine.

Comme cela se fait dans toutes les écoles d'entreprises de la Mlf concernées, l'accès au portail CNED n'est pas laissé aux familles afin d'éviter que les élèves n'aient accès aux sujets des futurs devoirs.

Lorsqu'ils sont réalisés, les devoirs des élèves sont aussitôt scannés afin d'être déposés en ligne dans leur « espace inscrit ». Dès réception des devoirs corrigés, ils sont téléchargés par leurs professeurs puis transmis aux élèves quand tous ceux d'une même classe sont revenus. Cette organisation doit permettre à nos élèves d'obtenir rapidement leurs copies corrigées. Le format papier est privilégié, mais comme certains commentaires disparaissent parfois à l'impression, les professeurs demandent à ce que chaque élève dispose bien d'une clé USB sur laquelle il serait possible de déposer le devoir. En cas de difficulté, le devoir corrigé pourra en dernier recours être transmis aux familles par courriel (ce que les professeurs souhaitent éviter, dans la mesure où cela fait partie du devoir de l'élève que de présenter son travail à ses parents).

Mme Baudaillier fait remarquer que les professeurs ne demandent pas aux parents de signer les devoirs. M. Spaeth répond que les parents ont connaissance des notes reçues via Easyscol et qu'ils peuvent demander à leurs enfants de les leur montrer.

Des parents d'élèves ont demandé à ce que les emplois du temps mentionnant les temps en double niveau et les temps en simple niveau leur soit transmis. M. Spaeth les remettra donc à Mme Baudaillier afin que cette dernière puisse les leur transmettre.

Quand les élèves ont une heure de permanence dans leur emploi du temps, un professeur les accueille dans sa salle de classe : ils s'installent alors aux places dédiés et ont pour devoir d'étudier silencieusement.

A noter : M. Dutech a ajouté une heure à son emploi du temps afin d'offrir à ses élèves de 4ème la possibilité de se retrouver une heure par semaine en simple niveau en mathématiques : cela répond à une demande des élèves, de leurs parents et de M. Dutech lui-même.

Les professeurs ont pour mission de noter systématiquement les devoirs à faire à la maison et les notes reçues par les élèves sur Easyscol. Les barèmes des évaluations seront mentionnés sur les copies.

Mme Baudaillier demande s'il serait possible de communiquer aux familles les initiatives qui différencieraient des consignes écrites dans les livrets CNED. Les professeurs répondent par l'affirmative.

Des parents d'élèves souhaiteraient connaître les attentes du professeur de français concernant les livres à lire pendant les vacances et / ou en classe. Ils voudraient également savoir ce qu'il en est des dictées.

Concernant la lecture, M. Rakotomanga explique qu'il existe une liste d'ouvrages à lire pour tous les niveaux. Au début de chaque séquence sont indiqués les livres à lire. Il convient de distinguer ceux qui sont à lire obligatoirement et qui feront l'objet d'une étude analytique intégrale, des lectures cursives (pour le plaisir), apparaissant sous la mention « Je peux lire aussi ». M. Rakotomanga se réserve la discrétion d'aborder les différentes séquences en les aménageant selon les thèmes proposés et les objectifs visés, la finalité étant que chaque élève reçoive ce qui lui est utile et nécessaire pour être bien préparé aux évaluations. Des consignes précises seront désormais données aux élèves au début de chaque séquence concernant les différents ouvrages à lire (lectures obligatoires et cursives).

Au sujet des dictées, M. Rakotomanga précise qu'il n'en propose pas systématiquement ; il privilégie plutôt des exercices à objectifs spécifiques. Le lexique, la grammaire et la conjugaison sont abordées en fonction des difficultés éprouvées par les élèves et en rapport avec les attentes des différents devoirs. Il s'agit d'exercices ponctuels offerts en compléments des cours du CNED. Cela dit, il rappelle que sa priorité

est bien de traiter toutes les séquences du CNED. A l'avenir, il pourrait programmer des dictées préparées, s'il estimait que cela pourrait être bénéfique pour ses élèves.

Des parents d'élèves regrettent que les cours du CNED en anglais soient trop basés sur l'écrit, alors que les faibles effectifs devraient permettre davantage d'échanges oraux. Le directeur tient à les rassurer : tout d'abord, l'étude de la langue anglaise via le CNED donne des bases solides en grammaire, conjugaison et vocabulaire. Par ailleurs, tous les élèves du secondaire ont à leur emploi du temps une heure d'anglais supplémentaire dite de « public speaking », détachée des cours du CNED, afin de leur permettre d'échanger oralement. De plus, leur exposition à l'anglais est augmentée par les trois heures d'EPS hebdomadaires dispensées dans cette langue. Enfin, M. Boamah a décidé d'anticiper la préparation aux épreuves des Certifications Cambridge pour les élèves du CE2 à la Seconde en organisant désormais des rencontres régulières durant les pauses méridiennes.

M. Spaeth précise que des informations seront transmises prochainement au sujet de la mise en place de ces épreuves. Les parents d'élèves qui le souhaitent pourront également s'y inscrire.

D'une manière plus globale, des parents d'élèves demandent s'il serait possible de systématiquement organiser les cours de langues par groupes de niveaux pour favoriser la progression des élèves. Le directeur répond qu'organiser des groupes de niveaux en langue reviendrait à désorganiser les groupes de niveaux d'autres disciplines. Dans la classe de CE2-CM1-CM2 par exemple, il a choisi d'organiser les cours de chinois par niveau de classe (CE2, CM1 ou CM2), de telle sorte qu'il puisse mieux appréhender les cours d'histoires des CM. Cette problématique est la même dans toutes les écoles similaires à la nôtre : à moins de disposer d'un budget suffisamment large pour recruter davantage de professeurs de langue, l'équation est difficile à équilibrer.

Mme Baudaillier demande alors si d'autres créneaux horaires que ceux durant lesquels les enfants sont en classe (APC, pause méridienne...) pourraient être utilisés pour les cours de langue. M. Spaeth répond que, l'école étant homologuée, le volume horaire hebdomadaire de cours pour les élèves est réglementé ; les heures d'APC pourraient être une piste pour une année future (le planning de cette année étant déjà arrêté).

D'autres parents demandent s'il serait possible d'augmenter le nombre d'intervenants chinois afin de favoriser l'immersion, et notamment durant les temps de midi et durant les activités périscolaires. M. Spaeth répond qu'en tout, 14 personnes de nationalités chinoises sont amenées à encadrer des groupes d'enfants chaque semaine (1 professeure, 2 aides maternelles, 1 AVS, 4 surveillantes de la cour et de la navette, 6 intervenantes durant les AES), dont la moitié seulement sont francophones.

- Projet d'établissement / sorties scolaires

Le projet d'établissement de l'Efiw se décline en quatre axes :

- Axe 1 : élargir les compétences en anglais des élèves, leur permettre de les transférer et de les mettre en pratique.
- Axe 2 : aider tous les élèves en difficultés, développer l'autonomie et les méthodes de travail.
- Axe 3 : participer et trouver sa place dans une école « citoyenne. »
- Axe 4 : s'ouvrir sur la Chine, comprendre et vivre dans notre pays d'accueil.

En début d'année scolaire, l'équipe pédagogique s'est fixé l'objectif de conduire des projets variés et fédérateurs pour l'ensemble de ses élèves et qui alimentent ses axes :

- Axe 1 : projet EMILE (Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Etrangère) dès la maternelle ; pour les élèves du CE2 à la seconde, passage de certifications Cambridge ; professeur

uniquement anglophone pour l'enseignement de l'anglais ; EPS enseigné en anglais à partir du CE2 ; volonté de mettre en place des olympiades en partenariat avec la WYIS.

- Axe 2 : mise en place de cours de FLE pour les enfants non francophones ; mise en place de PPRE et PPS pour les enfants le nécessitant, recrutement d'AVS.

- Axe 3 : élections de délégués du CP à la Seconde, conseils d'élèves, commémoration du centenaire de l'armistice du 11 novembre en collaboration avec le Consulat, organisation d'une action solidaire (Téléthon).

- Axe 4 : mise en place d'un projet photographique ; organisation de voyages scolaires, à la journée ou avec nuitée(s) ; passation des diplômes HSK

NB : Une sortie scolaire a déjà eu lieu pour les élèves de maternelle au parc Tang Hu. Une autre est actuellement à l'étude (classes à définir) au laboratoire d'hydrologie de Wuhan, où une chercheuse française pourrait présenter aux élèves des dauphins du Yangtze ; mais comme ce laboratoire se trouve près du lac de l'est (45 minutes au moins de route), il faudrait envisager une sortie à la journée avec pique-nique aux beaux jours.

Mme Baudaillier demande si la navette scolaire peut être utilisée pour les sorties scolaires. Mme Briand répond que le contrat établi avec l'entreprise de transport ne comprend que deux allers retours par jour. Cela dit, il est possible d'utiliser ce même bus pour des sorties scolaires ; l'entreprise facture alors séparément ces déplacements supplémentaires, qui ont un coût non compris dans le budget de base de la navette. Mme Baudaillier s'enquit alors de savoir si la création d'une coopérative scolaire pourrait répondre à un besoin. M. Spaeth répond que le comité de gestion lui a transmis un budget pédagogique, provenant des frais de scolarité des élèves ; à ce jour, le coût des transports n'est pas un frein à l'organisation de sorties scolaires. En revanche, une participation des familles serait nécessaire pour la mise en place de voyages scolaires avec nuitée(s).

D'autres projets ont été planifiés afin de maintenir la motivation des élèves et le plaisir de venir à l'école : des journées à thème (dont la prochaine sera le carnaval), un ciné-club les vendredis précédant les départs en vacances, la rencontre du romancier français Romain Puertolas, un projet de « relookage » de l'école, un spectacle de fin d'année.

En début d'année scolaire dernière, l'Efiw avait organisé un weekend d'intégration pour ses élèves du secondaire. Cela n'a pas été le cas cette année car l'équipe pédagogique, fortement renouvelée, a préféré se concentrer sur ses missions essentielles. Le directeur fait d'ailleurs remarquer que les projets d'une année peuvent très bien être remplacés par d'autres l'année suivante ; et que l'organisation d'un weekend d'intégration ne constitue pas une obligation pour un établissement scolaire.

Au sujet du Téléthon, dont le programme a été finalisé la veille du conseil, les représentantes élues des parents d'élèves ont reçu de Mme Bigot quelques heures avant le conseil des informations précises quant aux attentes de l'Efiw concernant l'aide que les familles volontaires pourraient proposer. M. Spaeth les remercie d'avance pour leur investissement à venir pour cette action solidaire.

2. Règlement intérieur et protocole de protection en cas de pic de pollution

- Règlement intérieur

Comme mentionné dans son paragraphe XVI intitulé « *Application du présent règlement* », le règlement intérieur de l'Efiw peut être mis à jour lors du premier conseil d'école de l'année.

En ce début d'année scolaire, le directeur a repris le texte et l'a soumis au comité de gestion et aux enseignants, qui l'ont commenté en suggérant des modifications. La proposition finale a ensuite été envoyée par courriel aux représentants des parents d'élèves la veille du conseil, afin de leur permettre d'en prendre connaissance.

Le directeur soumet alors au vote la nouvelle version du règlement intérieur.

Comme elle recueille 12 voix pour sur 14 (deux membres du conseil se sont abstenus de voter car ils n'avaient pas eu le temps d'en prendre connaissance), cette version est adoptée. Il est convenu que le nouveau règlement intérieur sera joint au compte-rendu de cette réunion.

Faisant référence au règlement intérieur, Mme Baudaillier demande des éclaircissements au sujet des affaires de rechange en EPS pour les élèves du secondaire. M. Boamah répond que les élèves ne sont pas tenus d'avoir une paire de baskets dédiées aux activités dans le gymnase ; M. Spaeth ajoute que cette année, les cours d'EPS au secondaire ont toujours lieu en fin de journée scolaire et qu'ils ne sont donc pas tenus de se changer après l'activité s'ils préfèrent rentrer se doucher chez eux.

M. Spaeth fait par ailleurs remarquer que ce règlement répond notamment à une attente des familles concernant l'établissement du calendrier scolaire : ce dernier devra être établi fin janvier, soit environ deux mois plus tôt que les années précédentes ; les représentantes élues de parents d'élèves seront donc sollicitées à ce sujet mi-janvier 2019.

Mme Baudaillier demande alors la position de l'école vis-à-vis des parents qui souhaiteraient partir plus tôt en vacances, au mois de juin par exemple. M. Spaeth répond que les enseignants ne peuvent tenir compte que du calendrier scolaire pour mettre en place leurs cours, les évaluations et les projets particuliers. Il invite donc les parents à respecter au mieux le calendrier scolaire, dans l'intérêt de leurs enfants et des autres élèves, car les absences sont de nature à perturber le bon fonctionnement d'une classe.

Concernant les élèves du secondaire, M. Dutech ajoute que, même si les envois de devoirs au CNED cesseront mi-juin, les professeurs pourront continuer à travailler avec leurs élèves jusqu'à la fin de l'année.

Enfin, M. Spaeth attire l'attention sur le fait que le règlement intérieur évoque clairement dans son paragraphe V intitulé « *Comportement, discipline et règles de vie* » l'attitude responsable et citoyenne que chacun se doit d'observer afin de préserver un climat serein à l'Efiw ; un comportement exemplaire de tous les adultes qui encadrent les enfants est évidemment attendu : « *les enseignants s'interdisent tout comportement, geste ou parole qui traduirait de leur part indifférence ou mépris à l'égard d'un élève ou de sa famille, les élèves et leurs familles doivent s'interdire tout comportement, geste ou parole qui porterait atteinte à la fonction ou à la personne d'un enseignant et au respect dû à leurs camarades ou à la famille de ceux-ci.* »

- Protocole de protection en cas de pic de pollution

Le directeur a repris le protocole de protection en cas de pic de pollution, avec l'avis de collègues sensibilisés à la question. Par souci de protection de la santé des enfants qui lui sont confiés, M. Spaeth a décidé de davantage limiter l'exposition des élèves à la pollution atmosphérique, en comparaison avec ce qui se faisait les années précédentes. Le Dr Philippe Klein a vérifié et validé ce protocole.

L'Efiw dispose d'un appareil de mesure du niveau des taux de pollution qui a été testé la veille du conseil, à l'intérieur puis à l'extérieur. Les résultats indiquent que l'air est deux fois et demi plus sain à l'intérieur, ce qui donne du crédit aux choix pré-cités.

Le protocole a été transmis dix jours avant le conseil aux représentantes élues des parents d'élèves pour information, car il répond à des attentes des familles. Il sera également joint au compte-rendu de cette réunion.

3. Divers

- Interventions de parents d'élèves volontaires dans l'école

Outre Mme Biet (déjà évoquée), quatre parents d'élèves interviennent dans l'école pour suppléer les enseignants lors des emprunts de livres en BCD-CDI. Il s'agit de Mmes Bultel, De Sauveboeuf, Liseron et Perard, que M. Spaeth remercie pour leur investissement. Leur action permet aux professeurs de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2 de travailler en groupe restreint.

M. Spaeth remercie également les représentantes des parents d'élèves, toutes cinq présentes à ce conseil, pour leur très fort investissement depuis leur élection.

- Délégués et conseil d'élèves

Six délégués ont été élus par leurs pairs en début d'année scolaire. Ils représenteront les élèves lors de conseils d'élèves qui seront organisés à trois reprises dans l'année. Les comptes-rendus de ces réunions seront transmis aux familles et aux élèves ; ils seront aussi disponibles sur le site Internet de l'école.

- Navette scolaire

Mme Briand a transmis en début d'année le règlement du fonctionnement de la navette aux personnes concernées ; à la demande des parents d'élèves, il sera transmis avec le compte-rendu de la réunion et placé sur le site Internet.

Les parents qui souhaitent l'utiliser car ils doivent se rendre à l'Efiw (rendez-vous, animation à l'école...) sont invités à prendre contact avec Mme Briand qui leur indiquera si le nombre de place le permet (ce qui est en général le cas).

Enfin, suite à une remarque au sujet de la conduite de la chauffeuse, Mme Briand précise qu'elle franchit généralement les dos d'âne au pas. Mme De Sauveboeuf propose donc de demander à l'entreprise qui gère la navette de vérifier l'état des amortisseurs afin d'atténuer les chocs. La direction de l'école accepte cette proposition.

- **Cantine**

Des parents souhaitent connaître le taux d'encadrement des élèves à la cantine.

A 11h30, les 56 élèves du primaire sont pris en charge au minimum par trois personnes qui les connaissent bien : il s'agit des deux aides maternelles, Mmes Liv et Sun, et de notre secrétaire, Mme Julienne.

A midi, à l'arrivée des collégiens, un professeur prend le relais car les autres enfants partent en récréation.

A noter : depuis le conseil d'élèves et à leur demande, les élèves de 3ème et de 2de ont obtenu l'autorisation de sortir déjeuner durant la pause méridienne en dehors du campus, sous réserve d'une autorisation écrite de leurs parents et que leur retour s'effectue bien toujours avant la reprise des cours. Mme Briand précise que les plateaux-repas qui ont été commandés ne pourront cependant pas être décomptés, même si les enfants ne les mangent pas.

- **Relation avec la Wyis**

Des parents d'élèves témoignent de leur inquiétude de la coexistence des deux écoles françaises sur le même campus avec pour résultat des enseignants en moins à l'Efiw, et des enseignants de l'Efiw qui donnent des cours complémentaires aux enfants français de l'école Mlf-Renault.

Mme Briand entend cette inquiétude, mais elle précise que l'Efiw ne dispose pas de levier pour convaincre l'entreprise Renault de faire fusionner l'école Mlf-Renault avec l'Efiw. Mais elle ajoute que ce n'est pas la coexistence des deux écoles sur le même campus qui fait qu'il y a moins d'enseignants pour l'Efiw, c'est plutôt le manque d'expatriés avec enfants. Le fait que des enseignants donnent des cours complémentaires aux élèves de l'école Mlf-Renault est un accord entre les deux écoles afin de donner toutes leurs chances aux enfants.

Par ailleurs, M. Spaeth a rencontré la directrice de la Wyis, Mme Carlson, mercredi 21 novembre après-midi. Il a évoqué avec elle plusieurs questions : la possibilité de permettre à nos élèves de bénéficier des services de leur cantine ; et pour les élèves des deux écoles de se rencontrer, notamment durant des pauses méridiennes. Mme Carlson a promis de lui faire un retour prochainement.

L'idée d'organiser conjointement une journée sportive pour nos élèves au printemps a également été évoquée.

- **Visite de l'IEN**

Dans la mesure où la section primaire de l'école est homologuée, elle dépend de Mme Mattossi, Inspectrice de l'Education Nationale en résidence à Pékin. Cette dernière a prévu de visiter l'Efiw en fin d'année scolaire (mais la date exacte n'est pas encore connue).

La visite d'un IEN dans une école à l'étranger a généralement pour objectif la vérification des critères de l'homologation et la formation des enseignants du premier degré (conseils et/ou animations pédagogiques).

- **Démoustication**

Des parents d'élèves se plaignent des piqures d'insecte dont les enfants semblent être victimes dans la cour de récréation et demandent si des démoustications ont parfois lieu. C'est effectivement le cas, périodiquement.

L'Efiw pourra donc en envisager une au printemps prochain.

- **Prochain Conseil d'Ecole.**

Le prochain conseil d'école sera planifié courant mars.

La séance est clôturée à 20h49.